

**Rapport de travaux et réflexions
consécutives à l'extraction de
la « Vierge de Liencourt-Saint-Pierre »
par Michel Morel**

DESCRIPTION

Cette statuette (hauteur 58 cm) découverte fortuitement lors de l'élimination d'un plâtre ancien situé au-dessus du portail d'accès à la nef, pose un certain nombre d'interrogations :

Réalisée à partir d'une pierre calcaire (extraite à proximité vraisemblablement), elle montre encore des traces de polychromie : bleu pour la robe, ocre pour le manteau, rose pour les chairs, blanc pour les langes de l'enfant, noir pour les cheveux, les yeux, les chaussures, rouge pour le socle.

La facture est naïve, presque rustique, les proportions peu respectées. Pourtant l'ensemble est relativement harmonieux. A noter le décolleté, assez échancré, respectant la forme supérieure des seins, par ailleurs totalement absents, ainsi que le drapé de la robe, qui affecte une courbure de gauche à droite, à l'antique.

La ceinture est placée haut, sous la poitrine, à la mode des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles.

La tête, au port très droit, est surmontée d'une fragile couronne ajourée par-dessus, que le plâtre de scellement a colmatée.

L'enfant Jésus est porté par le bras droit replié de la Vierge, à la mode des artistes du Nord ; il a été décapité avant le scellement, puisque la tête (remplacée par un gros fragment de pierre, destiné vraisemblablement à coincer la statue lors du scellement) n'a pas été retrouvée lors du dégagement.

Les deux jambes de l'enfant, repliées sur le bras de la mère, sont représentées avec assez de réalisme, ainsi que l'embaillottement serré en usage à l'époque médiévale.

Le visage de la Vierge, bien rond, exprime une sérénité évidente, malgré une mutilation de la bouche, survenue vraisemblablement lors de la découverte et de l'enlèvement du premier plâtre de surface.

Les yeux, à fleur de front (sans cavité orbitale marquée, à la façon des naïfs), sont soulignés de noir et la direction du regard est bien axée.

Le socle, assez épais, raboté sur sa face antérieure, possède deux rainures latérales, vraisemblablement destinées à recevoir une ceinture métallique destinée à la fixation de l'ensemble contre un mur.

La base en est inclinée d'avant sur l'arrière de 10 degrés environ, de façon à éviter le basculement sur l'avant, en permettant l'appui contre une paroi.

Il est à noter qu'aucun dispositif de fixation n'existait dans la niche qui abritait la statue (située sous l'arc brisé de l'ogive, dans le linteau remanié) celle-ci étant juste maintenue

latéralement par les parois de la niche (de section trapézoïdale, petit coté au fond) et d'avant en arrière grâce au seul biais de la base du socle.

La main gauche de la Vierge possède un trou circulaire, qui devait recevoir un accessoire végétal (lys ou palme) à la façon de la Vierge à l'enfant en albâtre du British Museum datant du XVI^{ème} siècle.

Les faces latérales de la statue sont traitées très grossièrement (mais ont toutefois reçu leur couche de polychromie) ce qui fait penser qu'elle était précédemment incluse dans une niche également, mais immobilisée cette fois par une ceinture de fer assujétie aux rainures du socle, dispositif qui n'existait pas dans la niche d'où je l'ai extraite ce jour.

La face postérieure est dépourvue de toute trace de polychromie, mais montre des traces nettes d'essais de drapé, réalisés par l'artiste, ainsi que des traces fugaces de cercles au compas.

HYPOTHESE DE DATATION

En l'absence de tout indice précis (date gravée), il nous faut envisager une estimation basée sur les éléments historiques connus et sur la facture générale de la statue.

Si l'église Notre-Dame date de la fin du XI^{ème} siècle (Louis Graves), on sait qu'elle fut maintes fois remaniée et notamment au XVI^{ème}, époque à laquelle on abaissa la voûte du portail de la nef au moyen d'un linteau arqué, établi sous l'arc brisé de l'ogive médiévale.

C'est dans ce rajout que fut aménagée la niche qui abritait notre statue.

On peut donc imaginer qu'elle fut mise en place à ce moment là.

Toutefois, comme je l'ai précisé plus haut, cette statue semble bien avoir fait l'objet d'un réemploi (au vu des rainures de fixation du socle), c'est pourquoi je pense que sa conception est antérieure au XVI^{ème} siècle – datation avancée par l'éminent Roland Vasseur.

Compte-tenu de diverses caractéristiques vestimentaires, je la situerai quant à moi au XIV^{ème} ou XV^{ème}.

L'EXTRACTION

Mandaté par M. Jean-Philippe LAROCHE, maire de la commune, je suis intervenu ce jour (27 avril 1995) pour extraire la statue de la Vierge, emprisonnée dans une étroite niche, par un plâtre de plâtre gros, au dessus du portail de la nef de l'église Notre-Dame de Liencourt-Saint-Pierre – en la présence de Stéphanie Jacquemin, étudiante en histoire à l'université de Rouen et stagiaire en archéologie pour le District du Vexin-Thelle.

Arrivé à pied d'œuvre vers 15h, j'ai réalisé un échaffaudage au moyen de deux échelles doubles, reliées par une plate-forme de bois, afin d'atteindre la hauteur approximative de 4m, qui me permit d'œuvrer utilement. Toutefois, les accidents de planéité du parvis m'ont obligé à exécuter un savant et scabreux calage des pieds d'échelles au moyen de tronçons de pannes, fort aimablement prêtés par mon excellent collègue et ami René Flesselle de Liencourt.

Ceci réalisé, j'ai attaqué le travail à l'aide du ciseau sans dents, pour détourer la forme. Ce travail, très délicat, dans la mesure où la statue, compressée par l'expansion du plâtre, risquait à tout moment de se briser sous l'onde de choc de l'outil.

Toutefois, ayant ménagé des zones de décompression par râclage, l'opération put être menée à bien.

Ensuite, à l'aide du bédane de 5 mm, j'ai pu prolonger la saignée jusqu'au fond de la niche – par chance, l'adhérence sur la statue était précaire, ce qui a autorisé un travail plus sûr.

Le plâtre de scellement n'avait pas pénétré sur la face antérieure de la statue, ce qui a évité l'emploi des outils électriques prévu initialement (fraises – scies).

Par contre, le dégagement de la tête fut plus délicat, car le plâtre avait tout enrobé.

Il m'a fallu progresser avec d'infimes précautions, ne connaissant pas la section du cou (qui finalement s'est avéré être massif) et craignant une rupture ou un éclatement – le dégagement de la couronne fut aussi très délicat.

Enfin, les voiles reliant encore la statue à sa niche furent coupés et à ma grande stupéfaction, en exerçant un effort minime, je la dégageai sans difficulté de son logement.

La niche fut débarrassée des restes de plâtre et le chantier était nettoyé à 17h.

Michel MOREL.